



Fonctionnaire en disponibilité et micro-entreprise

Par france, le **01/05/2009** à **14:47**

Bonjour,

je suis professeur des écoles actuellement en disponibilité. J'aimerais animé des ateliers (formations) en loisirs créatifs chez moi ou à domicile. En parallèle, je réalise des objets sur commande et j'aimerais vendre des kits.

Est-ce possible avec mon statut? Si oui quel est la meilleure solution: micro-entreprise, auto-entrepreneur?

Merci d'avance pour vos réponses.